CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E178395** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 19/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/08/2018

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/07/2023

Capital : 122 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT 2018 B 193

Siret : 842 282 683 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4600075

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 727574720001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 727574720001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : ARTISAN JOHN AMANN

Sigle : ARTISAN JOHN AMANN
10 RUE D'AMBRIERES
52290 ECLARON-BRAUCOURT-SAINTE-LIVIERE

Téléphone : 06 25 77 34 44 **Fax :**

Portable : 06 38 21 63 84

Responsabilité légale :
AMANN JOHN GÉRANT

Site Internet : http://www.couverture-amann.fr

E-mail : john.amann@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 113 755 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	14/03/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 14:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E178395** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE **19/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/08/2018
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/07/2023
Capital : 122 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAUMONT 2018 B 193

Siret : **842 282 683 00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4600075
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 727574720001
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 727574720001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **ARTISAN JOHN AMANN**
Sigle : ARTISAN JOHN AMANN
10 RUE D'AMBRIERES
52290 ECLARON-BRAUCOURT-SAINTE-LIVIERE

Téléphone : 06 25 77 34 44 **Fax :**
Portable : 06 38 21 63 84

Site Internet : http://www.couverture-amann.fr
E-mail : john.amann@orange.fr

Responsabilité légale :
AMANN JOHN GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/03/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	14/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	09/03/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/03/2021
o Isolation des combles perdus	09/03/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/03/2026 14:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.